

PALATINE PLANETE

OPCVM

Relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel 2020



PALATINE PLANETE

OPCVM

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE

ACTIONS DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2020

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectifs de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM recherche une performance orientée majoritairement sur les sociétés dont l'activité est liée à l'environnement et particulièrement celles qui concourent à la lutte contre le réchauffement climatique, la pollution et la raréfaction des ressources. PALATINE PLANETE est un fonds ISR et à ce titre applique la stratégie suivante pour 90% minimum de son portefeuille. La stratégie de sélection de titres consiste à être investi dans des sociétés présentant un profil répondant à différents critères financiers et qualitatifs prenant simultanément en compte les 3 critères ESG (environnementaux, sociaux et gouvernance), le critère environnemental étant prédominant.

Après avoir effectué une analyse fondamentale de l'entreprise, la réalisation d'une analyse extra-financière de type « Best in Class » permet ensuite de sélectionner les valeurs éligibles au portefeuille. Ainsi, la gestion applique un filtre dit ISR pour prendre en compte la capacité des entreprises à intégrer dans leur choix de développement les critères ESG : approche Best in class et en sélectivité par rapport à l'univers investissable. Cette approche privilégie les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité (sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier servant de base de départ) en réduisant au minimum de 20% l'univers d'investissement. Nous attirons l'attention sur l'absence d'une norme ESG unique et universelle. Les informations extrafinancières sont très diverses et traitées de manière différente selon les émetteurs et les investisseurs. L'approche Best in Class n'exclut aucun secteur et consiste à investir dans les sociétés les moins mauvaises de leur secteur, mais pas forcément les plus vertueuses sur le plan ESG.

L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est, dans ce cadre, investi à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés de l'Union Européenne éligibles. Il pourra investir à hauteur de 10% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, et/ou en parts ou actions d'OPCVM et FIA. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et ne se réfère pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. Il pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres.

L'indice Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de l'OPCVM, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : Le FCP peut être totalement ou au minimum à 60%, exposé aux marchés actions et plus particulièrement aux sociétés dont l'activité est liée à l'eau. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du FCP pourra baisser. Le FCP peut être exposé aux petites capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de change : Le FCP peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : Le FCP peut à tout moment être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des actions peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux pays émergents : L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels le FCP peut être exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Palatine Planète investit dans des sociétés dont l'activité est liée à l'environnement et particulièrement celles qui concourent à la lutte contre le réchauffement climatique, la pollution et la raréfaction des ressources.

Le fonds privilégie les entreprises qui combattent ces fléaux et celles qui innovent et apportent des solutions pour contribuer à une transition écologique et énergétique positive.

Les principaux secteurs et thèmes abordés sont :

- les énergies non émettrices de gaz à effet de serre : solaire, éolien, géothermie, hydraulique
- L'efficacité énergétique : construction, génie civil, isolation, ...
- Les modes de transports propres
- Le traitement, l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable
- La gestion des déchets
- La sauvegarde de « la maison commune » : contrôle sanitaire et santé.

La stratégie de gestion se concentre sur les valeurs offrant des solutions et non simplement sur de bonnes pratiques.

Palatine Planète investit dans des entreprises européennes qui proposent des solutions face aux défis de la transition environnementale.

On sélectionne les entreprises qui cherchent à délivrer de la performance sur le long terme, la sélection étant fondée sur une analyse financière complète qui évalue le positionnement stratégique, la structure financière et la qualité et la gouvernance du management.

Une analyse ISR rigoureuse complète notre process de gestion.

Les quatre meilleurs contributeurs du portefeuille en 2020 ont été : EDP Renovavais, Orsted, BioMérieux et EDP.

Les détracteurs ont été Veolia et les valeurs « construction » comme Vinci et Eiffage.

L'ensemble des valeurs utilities et plus généralement celles liées à l'environnement ont surperformé au cours de cette année. Le contexte politique a aidé. Pour rappel, la Commission Européenne a récemment publié son plan pour un « European Green Deal » - objectif zéro émission carbone d'ici 2050. Un tel changement implique des investissements afin de modifier en profondeur le mix énergétique : alors qu'à l'heure actuelle, la production d'électricité zéro carbone représente 35% du mix en Europe, elle devrait atteindre 60-65% d'ici 2030 puis 90% d'ici 2050.

En ce début d'année, nous conservons un positionnement défensif (santé : contrôle de la pollution) dans un contexte marqué par les craintes sanitaires liées au COVID mais également dynamique grâce à l'arrivée d'un vaccin contre le coronavirus et aux différents plans de soutiens à l'économie qui favorisent l'investissement dans le Green Deal. A cet égard, deux thèmes sont privilégiés dans le fonds : l'efficacité

énergétique à hauteur de 35% et le secteur des énergies renouvelables à hauteur de 22%.
 Dans l'efficacité énergétique nous privilégions Dassault Systèmes, Legrand et Schneider.
 Dans les valeurs énergies renouvelables, citons le danois Orsted, l'espagnol Iberdrola et le portugais EDPR.
 Dans la santé, l'américain Danaher et Bureau Veritas dans le testing sont nos valeurs favorites.
 Dans la gestion de l'eau et des déchets, nous privilégions Veolia et Suez.
 Enfin dans la thématique « hydrogène – transport propre », nous sommes positionnés sur Michelin et Air Liquide.

Outre l'intérêt offert en matière de diversification d'une allocation actions, ce thème est devenu un enjeu tant au niveau politique que social et économique.
 Par ailleurs, cette thématique connaît une forte croissance avec la nécessité d'investissements importants tant à court terme que sur le long terme.
 Des sommes colossales sont investies par les Etats et les entreprises pour développer une économie plus respectueuse de l'environnement. Les consommateurs et la réglementation soutiennent la tendance. Ses préoccupations sont désormais une constante, peu importe dans quelle phase du cycle nous nous trouvons.

La performance du fonds **Palatine Planète** sur l'année est de **8,50%** pour la part I, **7,60%** pour la part R, **8,50%** pour la part LE CEDRE contre -3,20% pour son indicateur de référence (Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis).
 Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

Depuis février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.
 Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques.

III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2020, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales :

Montant des titres et matières premières prêtés
Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2020, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- ✓ systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice SBF 120, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 M€.
- ✓ ponctuellement dans tous les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- ✓ Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- ✓ La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- | | |
|---|---|
| - Tarification | - Confidentialité |
| - Qualité de l'exécution | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses | - Qualité du back – office |
| - Qualité du conseil | - Traitement des litiges |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales | |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2019 sont disponibles sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2020 sont disponibles sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

En 2017, le FCP Palatine PLANETE (ex Palatine Or Bleu) a reçu le label ISR soutenu par les pouvoirs publics en remplacement du label créé par la société Novethic obtenu depuis 2009.

Palatine Asset Management, société de gestion du FCP, adhère au code de transparence AFG-FIR. Ce code et le processus de gestion ISR sont consultables sur le site internet de Palatine AM à la page <https://www.palatine-am.com/isr/demarche-isr.html>.

Risque global du FCP :

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2020, le FCP est demeuré investi en permanence à 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

Mention sur les rémunérations

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2020, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (31 personnes concernées au cours de l'exercice) représente 2 907 K€, et se décompose pour 2 275 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 632 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

Complément d'information sur les réclamations de retenues à la source

Palatine Asset Management a eu recours aux services du cabinet TAJ pour engager les démarches de récupération pour la période 2010-2015 des retenues à la source auprès de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Finlande.

En 2020, le fonds n'a pas encaissé de montant au titre de la récupération fiscale pour la période indiquée.

- VI – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
IE00BZ12WP82	LINDE RG	Vente d'actions	17/12/2020	33950	6 987 945
IT0003128367	ENEL	Vente d'actions	17/12/2020	454600	3 711 921
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	Vente d'actions	17/12/2020	673000	3 247 812
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC	Achat d'actions	17/12/2020	15000	1 777 780
FR0000121261	MICHELIN	Achat d'actions	17/12/2020	15000	1 650 656
ES0127797019	EDP RENOVAVEIS	Achat d'actions	18/12/2020	80000	1 635 937
IT0003128367	ENEL	Achat d'actions	20/10/2020	200000	1 512 977
FR0010307819	LEGRAND	Achat d'actions	05/11/2020	20000	1 400 587
FR0000120503	BOUYGUES	Vente d'actions	27/10/2020	45600	1 305 070
FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6-12M (I)	Vente parts OPCVM	30/11/2020	1200	1 207 608

- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2020 : - OPCVM = 4,13 % de l'actif net

- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

- Depuis le 25 mars 2020 : PALATINE PLANETE a absorbé le fonds ENERGIES RENOUVELABLES
- Depuis le 18 décembre 2020 : création d'une nouvelle part « CLUB PLANETE », réservée aux institutions de retraite et de prévoyance.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Le 01/03/2021 : PALATINE PLANETE absorbera les fonds PALATINE IMMOBILIER et CONSTRUCTION EUROPEENNE VALUE.

Fonds Commun de Placement

PALATINE PLANETE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP PALATINE PLANETE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

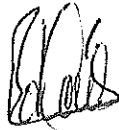
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 Février 2021

Le Commissaire aux Comptes
CONSEILS ASSOCIES S.A.



Bertrand de MONTs

PALATINE PLANETE

COMPTES ANNUELS
31/12/2020

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	118 400 862,37	25 099 127,52
Actions et valeurs assimilées	113 557 826,97	23 167 685,28
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	113 557 826,97	23 167 685,28
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négo­ciables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	4 843 035,40	1 931 442,24
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 843 035,40	1 931 442,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	74 217,83	11 292,37
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	74 217,83	11 292,37
COMPTES FINANCIERS	142 791,48	307 665,08
Liquidités	142 791,48	307 665,08
TOTAL DE L'ACTIF	118 617 871,68	25 418 084,97

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	116 777 209,25	24 789 796,00
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	421 175,82	219 939,68
Résultat de l'exercice (a,b)	97 197,83	218 678,74
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	117 295 582,90	25 228 414,42
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	1 322 288,78	35 883,50
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 322 288,78	35 883,50
COMPTES FINANCIERS	0,00	153 787,05
Concours bancaires courants	0,00	153 787,05
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	118 617 871,68	25 418 084,97

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 068 747,21	326 465,18
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 068 747,21	326 465,18
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 090,12	891,80
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 090,12	891,80
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 066 657,09	325 573,38
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 067 755,33	243 679,55
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 098,24	81 893,83
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	98 296,07	136 784,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	97 197,83	218 678,74

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative bourse du jour.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012068518 - PALATINE PLANETE LE CEDRE : Taux de frais maximum de 1,50% TTC sur l'actif net.

FR0010649079 - PALATINE PLANETE PART R : Taux de frais maximum de 2,30% TTC sur l'actif net.

FR0010341800 - PALATINE PLANETE FCP PART I : Taux de frais maximum de 1,50% TTC sur l'actif net.

FR0014000JR9 - PALATINE PLANETE CLUB PLANETE : Taux de frais maximum de 0,80% TTC sur l'actif net.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts PALATINE PLANETE CLUB PLANETE	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE PLANETE FCP PART I	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE PLANETE LE CEDRE	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE PLANETE PART R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	25 228 414,42	9 833 151,24
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	113 359 372,95	17 768 314,90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-32 526 781,27	-5 859 567,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 246 822,59	427 891,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-814 448,23	-130 212,97
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-1 226 391,51	-148 237,99
Différences de change	-464 141,20	71 500,12
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	10 493 020,68	3 183 681,15
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>14 449 460,81</i>	<i>3 956 440,13</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-3 956 440,13</i>	<i>-772 758,98</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 098,24	81 893,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	812,71 (*)	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	117 295 582,90	25 228 414,42

(*) résultat de fusion pour 812.71 euros.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 791,48	0,12
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	142 791,48	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 DKK		Devise 3 USD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	10 645 488,77	9,08	7 022 110,04	5,99	5 908 950,19	5,04	3 228 200,27	2,75
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	71 627,91	0,06	0,00	0,00	2 589,92	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	345 637,90	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	74 217,83
TOTAL DES CRÉANCES		74 217,83
DETTES		
	Achats à règlement différé	1 169 782,41
	Frais de gestion fixe	152 506,37
TOTAL DES DETTES		1 322 288,78
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-1 248 070,95

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE		
Parts souscrites durant l'exercice	1 332,788	13 313 843,80
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 332,788	13 313 843,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 332,788	
Part PALATINE PLANETE FCP PART I		
Parts souscrites durant l'exercice	2 350 026,36	69 249 206,64
Parts rachetées durant l'exercice	-635 910,00	-19 767 974,83
Solde net des souscriptions/rachats	1 714 116,36	49 481 231,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 306 111,92	
Part PALATINE PLANETE LE CEDRE		
Parts souscrites durant l'exercice	3 275,796	502 332,33
Parts rachetées durant l'exercice	-1 570,453	-240 490,34
Solde net des souscriptions/rachats	1 705,343	261 841,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 509,571	
Part PALATINE PLANETE PART R		
Parts souscrites durant l'exercice	754 464,839	30 293 990,18
Parts rachetées durant l'exercice	-36 685,236	-12 518 316,10
Solde net des souscriptions/rachats	717 779,603	17 775 674,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	719 534,856	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PALATINE PLANETE CLUB PLANETE	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE PLANETE FCP PART I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE PLANETE LE CEDRE	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE PLANETE PART R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Parts PALATINE PLANETE CLUB PLANETE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	892,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,21
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE PLANETE FCP PART I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	734 675,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,48
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE PLANETE LE CEDRE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	21 175,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,48
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE PLANETE PART R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	311 012,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,28
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 843 035,40
Instruments financiers à terme	FR0000299877	PALATINE INSTITUTIONS	4 843 035,40
Total des titres du groupe			4 843 035,40

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	97 197,83	218 678,74
Total	97 197,83	218 678,74

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE PLANETE CLUB PLANETE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-592,65	0,00
Total	-592,65	0,00

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE PLANETE FCP PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	211 240,30	186 245,39
Total	211 240,30	186 245,39

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE PLANETE LE CEDRE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 792,04	13 871,11
Total	4 792,04	13 871,11

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE PLANETE PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-118 241,86	18 562,24
Total	-118 241,86	18 562,24

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	421 175,82	219 939,68
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	421 175,82	219 939,68

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE PLANETE CLUB PLANETE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	196 004,43	0,00
Total	196 004,43	0,00

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE PLANETE FCP PART I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	164 747,45	156 752,29
Total	164 747,45	156 752,29

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE PLANETE LE CEDRE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 863,20	11 674,54
Total	3 863,20	11 674,54

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE PLANETE PART R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	56 560,74	51 512,85
Total	56 560,74	51 512,85

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	15 173 629,91	16 816 990,86	9 833 151,24	25 228 414,42	117 295 582,90
Parts PALATINE PLANETE CLUB PLANETE EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	13 527 848,04
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 332,788
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	10 150,03
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	147,06
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,44
Parts PALATINE PLANETE FCP PART I EUR					
Actif net	13 050 225,26	14 203 322,52	6 683 915,67	17 994 507,61	76 036 206,41
Nombre de titres	586 219,90	550 047,67	289 909,70	591 995,56	2 306 111,92
Valeur liquidative unitaire	22,26	25,82	23,05	30,39	32,97
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,86	0,88	2,06	0,26	0,07
Capitalisation unitaire sur résultat	0,26	0,30	0,24	0,31	0,09
Parts PALATINE PLANETE LE CEDRE EUR					
Actif net	348 368,17	689 390,40	944 049,60	1 340 199,42	1 735 205,01
Nombre de titres	3 124,815	5 331,126	8 176,547	8 804,228	10 509,571
Valeur liquidative unitaire	111,48	129,31	115,45	152,22	165,10
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	4,31	4,41	10,31	1,32	0,36
Capitalisation unitaire sur résultat	1,31	1,52	1,24	1,57	0,45
Parts PALATINE PLANETE PART R EUR					
Actif net	1 775 036,48	1 924 277,94	2 205 185,97	5 893 707,39	25 996 323,44
Nombre de titres	704,675	663,869	858,964	1 755,253	719 534,856
Valeur liquidative unitaire	2 518,94	2 898,58	2 567,26	3 357,75	36,12
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	97,87	99,15	230,10	29,34	0,07
Capitalisation unitaire sur résultat	10,26	12,49	5,72	10,57	-0,16

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
HOCHTIEF	EUR	25 000	1 988 750,00	1,70
SAP SE	EUR	30 400	3 259 488,00	2,77
TOTAL ALLEMAGNE			5 248 238,00	4,47
BELGIQUE				
UMICORE	EUR	52 000	2 043 080,00	1,74
TOTAL BELGIQUE			2 043 080,00	1,74
DANEMARK				
ORSTED	DKK	28 200	4 711 081,55	4,02
VESTAS WIND SYSTEMS	DKK	11 950	2 311 028,49	1,97
TOTAL DANEMARK			7 022 110,04	5,99
ESPAGNE				
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	278 000	6 338 400,00	5,40
IBERDROLA S.A.	EUR	301 664	3 529 468,80	3,01
TOTAL ESPAGNE			9 867 868,80	8,41
ETATS-UNIS				
DANAHER CORP	USD	25 150	4 566 074,95	3,89
PERKINELMER INC	USD	11 450	1 342 875,24	1,15
TOTAL ETATS-UNIS			5 908 950,19	5,04
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	37 692	5 060 151,00	4,31
BIOMERIEUX	EUR	12 900	1 488 660,00	1,27
BUREAU VERITAS	EUR	247 600	5 387 776,00	4,59
DASSAULT SYSTEMES	EUR	32 900	5 466 335,00	4,66
EIFFAGE	EUR	43 500	3 438 240,00	2,93
ENGIE	EUR	316 500	3 962 580,00	3,37
LEGRAND SA	EUR	73 500	5 365 500,00	4,58
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	28 500	2 991 075,00	2,55
NEOEN SA	EUR	26 000	1 630 200,00	1,39
SAINT-GOBAIN	EUR	58 800	2 205 000,00	1,88
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	53 700	6 352 710,00	5,42
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	17 975	715 405,00	0,61
SPIE SA	EUR	84 782	1 509 967,42	1,29
SUEZ SA	EUR	334 017	5 417 755,74	4,62
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	411 174	8 227 591,74	7,01
VINCI (EX SGE)	EUR	62 900	5 117 544,00	4,37
TOTAL FRANCE			64 336 490,90	54,85
ITALIE				
ACEA	EUR	159 000	2 726 850,00	2,32
SNAM	EUR	550 000	2 530 550,00	2,16
TOTAL ITALIE			5 257 400,00	4,48
ROYAUME-UNI				
SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY PLC	GBP	219 000	3 669 981,01	3,13
SEVERN TRENT PLC NV	GBP	157 800	4 035 350,24	3,44
SPIRAX SARCO ENGINEERING PLC	GBP	23 300	2 940 157,52	2,51
TOTAL ROYAUME-UNI			10 645 488,77	9,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUISSE				
GEBERIT NOM.	CHF	6 300	3 228 200,27	2,75
TOTAL SUISSE			3 228 200,27	2,75
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			113 557 826,97	96,81
TOTAL Actions et valeurs assimilées			113 557 826,97	96,81
Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE INSTITUTIONS	EUR	1 900	4 843 035,40	4,13
TOTAL FRANCE			4 843 035,40	4,13
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 843 035,40	4,13
TOTAL Organismes de placement collectif			4 843 035,40	4,13
Créances			74 217,83	0,07
Dettes			-1 322 288,78	-1,13
Comptes financiers			142 791,48	0,12
Actif net			117 295 582,90	100,00

Parts PALATINE PLANETE PART R	EUR	719 534,856	36,12
Parts PALATINE PLANETE FCP PART I	EUR	2 306 111,92	32,97
Parts PALATINE PLANETE LE CEDRE	EUR	10 509,571	165,10
Parts PALATINE PLANETE CLUB PLANETE	EUR	1 332,788	10 150,03